

Le 24 novembre 2003

Commission indépendante responsable des consultations publiques
2055 rue Peel, bureau 550
Montréal, Québec
H3A 3L6

**Objet : Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la communauté
 métropolitaine de Montréal**



À qui de droit,

Nous trouvons inacceptable les deux scénarios soumis par la communauté métropolitaine de Montréal dans le plan de gestion des matières résiduelles.

Effectivement, ces deux scénarios impliquent l'agrandissement du site d'enfouissement de Lachenaie. Ces deux scénarios viennent en contradiction avec la protection de la santé de la population. En effet, nous vous rappelons deux recommandations de la Direction de la santé publique de Lanaudière, et nous citons :

"Nous considérons inadéquat le suivi environnemental des eaux souterraines appliqué pour les opérations en cours réitérées au projet et aux études d'impacts du développement proposé et nous estimons inacceptable que les impacts significatifs au potentiel des risques cancérigènes du biogaz du projet soient catégorisés d'emblée comme non significatifs sans évaluation sérieuse du risque."

Donc, selon nous il serait très dangereux de même conseiller l'agrandissement d'un tel site puisqu'il existe un doute raisonnable d'impacts négatifs sur la santé de la population. Nous croyons fermement que de faire fit de mise en garde de la santé publique et des médecins du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur pourrait rendre imputable des commissaires même s'il ne s'agit que d'un groupe de consultation.

.../2

Vous trouverez en annexe une lettre du docteur Pierre-Jean Maziade, président de la Commission Médicale Régionale (CMR) de la région Lanaudière, ainsi que du docteur Michel Maheu, président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur, qui expriment leurs inquiétudes face à l'agrandissement de ce site d'enfouissement situé à environ un kilomètre du nouveau Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

En conclusion, nous exigeons que les membres de la communauté métropolitaine de Montréal considèrent la santé de la population et la protection de l'environnement comme leur valeur prioritaire.

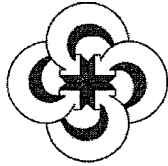


Docteur Pierre-Jean Maziade, président
Commission Médicale Régionale



Docteur Michel Maheu, président int.
Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

/ml
P.J.



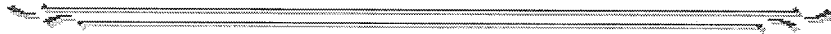
Centre
Hospitalier
Pierre-Le Gardeur

135, boul. Claude-David
Repentigny, Qc J6A 1N6
Tél.: (450) 654-7525
Fax: (450) 585-5939

Le 28 janvier 2003

Docteur Jacques Ricard
Directeur des Services professionnels
Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur

OBJET : Agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire à Lachenaie



Docteur Ricard,

J'ai été mis au courant il y a une semaine du projet de la compagnie BFI d'augmenter la capacité du lieu d'enfouissement de Lachenaie de 800 % pour les 25 prochaines années. Je vous rappelle que ce lieu d'enfouissement se situe à quelques kilomètres seulement du nouveau Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur. J'ai assisté à une audience publique du BAPE et j'ai également discuté avec le Dr Bélanger et le Dr Fortin de la Santé publique de Lanaudière. Ces deux médecins de la Santé publique s'occupent spécialement du dossier du lieu d'enfouissement de Lachenaie. Également, j'ai été chercher de la documentation sur les lieux d'enfouissement sanitaire à Montréal et en Estrie.

Suite à ces trois sources d'information, je retiens qu'il y a trois problèmes majeurs pour lesquels la compagnie BFI n'apporte pas de réponse claire. Premièrement, le problème des odeurs perceptibles dans les zones limitrophes ne semble pas avoir été correctement étudié selon la Santé publique. En effet, en plus de causer des désagréments par leur qualité nauséabonde, ces odeurs peuvent indiquer la présence de gaz toxiques ayant un impact sur la santé des gens autour du site.

Je vous rappelle que ces gaz et particules volatiles peuvent se rendre jusqu'au nouvel hôpital selon les études de direction des vents. Même si actuellement ces gaz semblent être contrôlés en bonne partie au niveau du site actuel, il est loin d'être clair qu'une augmentation de 800 % de la capacité de ce site va offrir le même contrôle.

... 2

Deuxièmement, l'impact au niveau du réseau hydrographique sous-terrain a peu été étudié. Troisièmement, l'augmentation de la faune indésirable (les goélands) a peu été étudiée par la compagnie BFI. En effet, le nombre de goélands a grimpé de 15 000 à 60 000 dans les dernières années. L'impact microbiologique de cette augmentation me semble préoccupante. En effet, les fientes de ces oiseaux peuvent comporter des organismes entériques dangereux pour la santé humaine. (Salmonella, Mycobacterium avium intracellulaire).

L'autre point que je trouve inquiétant est le silence de la compagnie BFI sur la nature des déchets qui seront enfouis à ce site. En effet, nous ne savons pas si des produits toxiques (chimiques) y seront enfouis.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de prendre au sérieux ce problème et de nommer quelqu'un de l'Administration de l'hôpital pour déposer un mémoire ou une requête à la Commission d'audience publique du BAPE. De plus, je vous demande de rencontrer le Dr Laurent Marcoux, chef de la Santé publique de Lanaudière pour qu'il prenne une position claire dans ce dossier. Je crois que s'il existe un doute raisonnable que l'augmentation du lieu d'enfouissement de 800 % occasionne des problèmes sur la santé des gens, la Santé publique devrait s'opposer à ce projet.

Cordialement vôtre,



Pierre-Jean Mazziade, M.D.
Microbiologiste infectiologue
Président du comité de Prévention des infections du
Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur et membre de la
Commission médicale régionale de Lanaudière

PJM/gd

c.c. : Mme Gisèle Boyer, Directrice générale
Dr Michel Maheu, président du CMDP
Mme Claudette Rivard, DSI

.....

Le 3 mars 2003

Docteur Laurent Marcoux
Directeur de la Santé publique
Régie régionale de Lanaudière
1000, boul. Sainte-Anne
St-Charles-Borromée (Québec)

OBJET : Agrandissement du dépotoir à Lachenaie

Cher docteur Marcoux,

En date du 21 février 2003, les membres du Comité exécutif du CMDP de l'hôpital Pierre-Le Gardeur ont discuté de l'agrandissement potentiel du dépotoir situé à Lachenaie, dépotoir situé à quelques kilomètres du futur Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur. La présente est pour exprimer la très grande inquiétude du corps médical du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur quant à la possibilité que le site d'enfouissement des déchets à Lachenaie soit agrandi. Nous ne désirons pas reprendre dans cette courte lettre toute l'information qui a été véhiculée dans les médias depuis les dernières semaines et nous ne voulons pas non plus nous immiscer dans les discussions d'experts concernant le sujet.

Cependant, nous souhaitons que la Santé publique attache une importance capitale sur ce sujet en suite l'évolution d'une manière « obsessive-compulsive ». En raison d'éléments de doute quant à des répercussions éventuelles sur la santé de la population que nous desservons, nous souhaitons tout simplement la fermeture du site.

Vous trouverez d'ailleurs, en annexe, l'opinion sur ce sujet du Dr Pierre-Jean Maziade, expert en maladies infectieuses du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur.

Veuillez accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Comité exécutif,



Dr Michel Maheu, M.D.
président
/gd

c.c. : BAPE
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny
M. Gilles Labbé, Député de Masson
Mme Jocelyne Caron, Députée de Terrebonne
M. Jean-Claude St-André, Député de L'Assomption
Mme Madeleine Léger, Présidente du Conseil d'administration C.H. Pierre-Le Gardeur
Mme Gisèle Boyer, Directrice générale C.H. Pierre-Le Gardeur

PJ